

COLOS APPRENANTES

Qu'est-ce qu'une colo apprenante ?

Ce sont des séjours de vacances (ACM) pour les 3 à 17 ans. La particularité de ces colos consiste à renforcer les apprentissages scolaires dans les domaines suivants :

le développement durable

la science et le numérique

l'approfondissement de langues étrangères

le sport

les arts et la culture

Pour quel public ?

Elles sont ouvertes à tous. Cependant, certains publics sont prioritaires et peuvent bénéficier d'une prise en charge du séjour par l'Etat.

Il s'agit des jeunes :

- ♦ Vivant dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville ou en Zones de Revitalisation Rurales (programme spécifique)
- ♦ Issus de familles dont le quotient familial est compris entre 0 et 1200
- ♦ Les enfants en situation de handicap
- ♦ Bénéficiant d'un accompagnant des services de protection de l'enfance (ASE)
- ♦ Les enfants en situation de décrochage scolaire.

Où retrouver les séjours labellisés ?

<https://openagenda.com/colosapprenantes>

<https://www.education.gouv.fr/les-colos-apprenantes-304050>



Que sont les vacances apprenantes ?

Les objectifs ?

- ♦ Assurer la consolidation des apprentissages
- ♦ Contribuer à l'épanouissement personnel des jeunes à travers des activités culturelles, sportives et de loisirs, encadrées par des professionnels.

Les dispositifs de l'opération Vacances Apprenantes ?

- ♦ Ecole ouverte
- ♦ Colos apprenantes
- ♦ Stages réussite

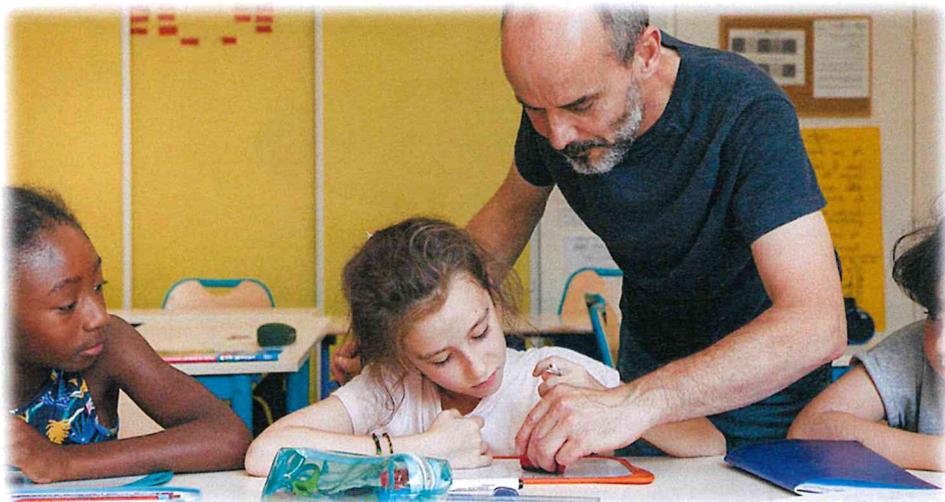
Les points communs ?

- ♦ Le renforcement des apprentissages
- ♦ La culture
- ♦ Le sport
- ♦ Le développement durable



ÉCOLE OUVERTE

Le dispositif École ouverte permet d'accueillir dans les écoles ou les établissements des jeunes qui ne quittent pas leur lieu de résidence pour leur proposer un programme équilibré associant renforcement scolaire et activités sportives et culturelles au sens large.



5 enjeux

- ♦ Proposer en matinée des activités visant à renforcer les compétences scolaires des élèves, notamment dans l'acquisition des savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter et respecter autrui ;
- ♦ Proposer l'après-midi des activités culturelles, sportives et de découverte de la nature, en lien avec les enjeux contemporains climatiques et de biodiversité ;
- ♦ Offrir des temps d'actions collectives partagées pour renouer des liens sociaux ;
- ♦ Intensifier l'articulation avec les associations complémentaires de l'école, les partenaires jeunesse et sport, les centres de loisirs, mini-séjours et colonies de vacances pour donner une ambition collective à cette période ;
- ♦ Renforcer le lien avec les familles, qui a pu être affecté pendant la crise. Pour les familles inquiètes du niveau scolaire de leur enfant après cette période, École ouverte doit aussi être l'occasion de les rassurer et de les accompagner dans le suivi du projet scolaire de leur enfant.

Merci de prendre contact auprès de la directrice / du directeur de votre école, de la cheffe / du chef d'établissement.

LES STAGES DE REUSSITE

Des stages de réussite pour consolider les savoirs fondamentaux.

Les objectifs ?

- ♦ Consolider les acquis fondamentaux, tout particulièrement en français et mathématiques
- ♦ Comblent d'éventuelles lacunes préjudiciables à la poursuite de la scolarité
- ♦ Travailler en petit effectif afin de créer un environnement de travail sécurisant et mobiliser pleinement les élèves accueillis



Quand ont-ils lieu et quels élèves concernent-ils ?

- ♦ Elèves de l'école au lycée, sur la base du volontariat
- ♦ Pour une durée totale de 15 heures (3 heures par jour pendant 5 jours)
- ♦ Dans toutes les écoles élémentaires et établissements secondaires publics et privés sous contrat
- ♦ Avec des effectifs réduits au sein de chaque module de stage afin de favoriser l'installation d'un cadre de travail stimulant et sécurisant et la mobilisation de chaque élève

Merci de prendre contact auprès de la directrice / du directeur de votre école, de la cheffe / du chef d'établissement.